

## Valoriser l'artisanat francilien! Rencontre avec Jean-Christophe MARTIN, candidat aux législatives à Paris

14-05-2022 | Actualités Artisanat, Actualités CNAMS, Actualités économiques Ile-de-France | 0 commentaires



Promouvoir les savoir-faire artisanaux franciliens, accompagner et permettre aux artisans d'Île-de-France de s'engager dans la transition écologique et numérique, et porter une vraie politique favorisant l'apprentissage et la reconnaissance de l'engagement des maîtres d'apprentis. Ce sont ces propositions portées par la CNAMS Île-de-France sur lesquelles **Patrick BRIALLART, Président de cette organisation**, et **Jean-Christophe MARTIN, candidat aux législatives à Paris 11ème**, ont échangé ce vendredi 13 mai 2022.

Un vendredi 13 qui, nous le souhaitons, portera chance aux propositions que la CNAMS Île-de-France a adressées à l'ensemble des candidats aux Législatives dans une lettre ouverte [[Voir notre article](#)], à laquelle Jean-Christophe MARTIN a répondu immédiatement.

**Le premier point posé sur la table : la circulation !**

C'est **LE cauchemar des artisans**, notamment des artisans taxis qui doivent jongler dans les couloirs de bus avec les vélos, trottinettes, VTC et les conducteurs qui n'hésitent plus à les emprunter pour tenter de gagner un peu de temps.

Problème auquel Jean-Christophe MARTIN est sensibilisé depuis longtemps, soulignant la difficulté des artisans taxis confrontés à la « *thrombose des voies de circulation à Paris* » [Discours anniversaire de l'école de taxi Hocine Yousfi – artisan taxi et membre de la CNAMS d'Île-de-France].

Mais ce n'est pas le seul.

Patrick BRIALLART a souhaité sensibiliser le candidat sur les autres difficultés rencontrées par les artisans dans le cadre du déploiement de la ZFE :

- Difficulté à accéder et stationner en cœur d'agglomération, pour pouvoir intervenir rapidement et à des tarifs compétitifs auprès de leurs clients ;
- L'offre de véhicules propres qui s'est élargie, mais ne couvre pas les besoins de nombreux professionnels en termes de fonctionnalités et d'autonomie ;
- La densité du réseau d'avitaillement en carburants propres qui reste trop faible au regard des besoins actuels et à venir ;
- La fragilité des TPE/PME franciliennes en sortie de crise.

C'est la raison pour laquelle la CNAMS Île-de-France souhaite voir :

- Renforcer les aides (subventions, financements, etc...) permettant d'accélérer le remplacement et l'acquisition de véhicules utilitaires neuf ou d'occasion professionnels dit « propres »
- Autoriser la circulation dans le périmètre d'une zone à faibles émissions pour les véhicules professionnels et de livraison des artisans et commerçants avec contrôle technique favorable
- Généraliser la carte d'autorisation de stationnement pour les artisans-commerçants de la Ville de Paris, à l'ensemble de la région Île-de-France
- Afin d'encourager concrètement les mesures prises dans le cadre des ZFE,

## Permettre et valoriser le développement durable pour les entreprises artisanales



Créateur d'emplois et de richesses, l'artisanat constitue un maillon

indispensable de l'économie nationale, mais également de l'aménagement et du développement du territoire. La CNAMS Île-de-France interpelle les candidats aux élections législatives pour porter une véritable ambition politique de valorisation des savoir-faire artisanaux, de leur développement durable et de leur transition numérique, ainsi que de la ... Lire la suite de



cnams-idf

0

- augmenter le nombre de station hydrogène verte sur l'ensemble du territoire d'Île-de-France

## Mettre en œuvre le Buy European Act

Là encore, c'est un sujet cher au cœur de Jean-Christophe MARTIN qui souhaite promouvoir l'idée d'un « **Buy European Act** » qui permettrait de favoriser les entreprises européennes dans l'obtention de marchés publics européens.

Mais ce n'est pas le seul levier qui peut être mobilisé.

Patrick BRIALLART rappelle qu'il est important de favoriser l'accès des entreprises artisanales aux marchés publics notamment en :

- Introduisant des clauses favorisant les entreprises locales (clauses sociales et environnementales) ;
- Rehaussant de façon pérenne le seuil en-dessous duquel les acheteurs publics sont dispensés de publicité et autres formalités administratives de 40.000 à 60.000 euros HT ;
- Luttant contre les offres anormalement basses en mettant en place un système de détection de ce type d'offres, notamment au regard des pratiques de certaines plateformes ;
- Contrôlant les entreprises attributaires et la réalité de l'exécution des travaux, pour éviter les risques de concurrence déloyale

### Favoriser l'accès des entreprises artisanales aux marchés publics



Créateur d'emplois et de richesses, l'artisanat constitue un maillon

indispensable de l'économie nationale, mais également de l'aménagement et du développement du territoire. La CNAMS Île-de-France interpelle les candidats aux élections législatives pour porter une véritable ambition politique de valorisation des savoir-faire artisanaux, de leur développement durable et de leur transition numérique, ainsi que de la ... Lire la suite de



cnams-idf

0

## Promouvoir le Made In Paris-Île-de-France

« **Il existe déjà le label Made In Paris, mais nous pourrions réfléchir à un label Made In Paris Île-de-France** », constate Jean-Christophe MARTIN.

Mais la CNAMS Île-de-France souhaite aller plus loin dans ce projet.

Comme l'a souligné Patrick BRIALLART, les savoir-faire artisanaux font partie intégrante du patrimoine des territoires et, à ce titre, constituent un élément d'attractivité à valoriser dans les actions de développement touristique.

C'est pourquoi, la CNAMS Île-de-France propose de :

- Créer une mention d'origine francilienne en étendant au niveau européen la reconnaissance par indications géographiques sur les produits artisanaux et industriels non agricoles ;
- Valoriser les savoir-faire et produits artisanaux dans les marques de territoire en lien avec les collectivités locales ;
- Développer avec les collectivités locales des circuits tourisme et artisanat permettant la découverte des savoir-faire, la rencontre des artisans dans leurs ateliers et la visite d'entreprise, dans le cadre d'une offre touristique complémentaire aux sites patrimoniaux et naturels, en lien également avec la filière des métiers d'art.

Par ailleurs, les collectivités disposant de la compétence tourisme doivent intervenir notamment en exonérant de taxes locales les artisans (publicité extérieure, terrasses).

## **Mettre en œuvre une véritable politique de soutien à l'apprentissage et de reconnaissance des maîtres d'apprentis**

C'est un constat partagé entre Jean-Christophe MARTIN et Patrick BRIALLART : l'apprentissage doit être mieux valorisé et soutenu pour permettre son développement.

Cela passe notamment, comme le souligne Patrick BRIALLART, par la création de logements très sociaux ou l'attribution de logements universitaires accessibles aux apprentis et alternants.

Mais aussi, par une véritable reconnaissance de l'implication et du dévouement des maîtres

## **Valoriser et soutenir le savoir-faire des artisans d'Île-de-France**



Créateur d'emplois et de richesses, l'artisanat constitue un maillon

indispensable de l'économie nationale, mais également de l'aménagement et du développement du territoire. La CNAMS Île-de-France interpelle les candidats aux élections législatives pour porter une véritable ambition politique de valorisation des savoir-faire artisanaux, de leur développement durable et de leur transition numérique, ainsi que de la ... Lire la suite de



cnams-idf

0

d'apprentissage notamment par :

- L'attribution complémentaire de points de retraite, que les maîtres d'apprentissage soient indépendants ou salariés,
  - L'extension de l'allocation forfaitaire annuelle à l'ensemble des maîtres d'apprentissage
- Réduction des charges fiscales et sociales sur le temps de travail consacré à l'encadrement des jeunes.

## Valoriser et favoriser l'apprentissage : un enjeu pour les artisans d'Île-de-France



Créateur d'emplois et de richesses, l'artisanat constitue un maillon

indispensable de l'économie nationale, mais également de l'aménagement et du développement du territoire. La CNAMS Île-de-France interpelle les candidats aux élections législatives pour porter une véritable ambition politique de valorisation des savoir-faire artisanaux, de leur développement durable et de leur transition numérique, ainsi que de la ... Lire la suite de



cnams-idf

0



### Des actes et des résultats !

Jean-Christophe MARTIN est Conseiller du 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, Délégué LR du 11<sup>ème</sup> arrondissement, Secrétaire départemental adjoint de la Fédération LR Paris et Candidat aux élections législatives dans la 6<sup>ème</sup> circonscription de Paris.

[Jean-Christophe MARTIN – Page personnelle](#) | [Le Blog de Jean-Christophe Martin](#) | [Profil LinkedIn](#)

### Catégories

Actualités Artisanat (39)

Actualités CNAMS (37)

Actualités économiques Ile-de-France (56)

Actualités sociales (8)

Portrait (5)

Revue de presse (1)

## Articles récents

Valoriser l'artisanat francilien! Rencontre avec Jean-Christophe MARTIN, candidat aux législatives à Paris

Valoriser et favoriser l'apprentissage : un enjeu pour les artisans d'Île-de-France

Permettre la transformation numérique des TPE

Permettre et valoriser le développement durable pour les entreprises artisanales

Favoriser l'accès des entreprises artisanales aux marchés publics

## Commentaires récents

julia5 dans Salon Beauty Forum : L'équation gagnante de la formation pour un Institut de Beauté

LesAmbassadeursFR dans Stationnement à Paris : Prolongation de la validité du macaron de stationnement 2020

BERRAHAL BACHIR ARTISAN ELECTRICIEN dans Stationnement à Paris : Prolongation de la validité du macaron de stationnement 2020

## Vos partenaires





Prendre soin de vous au travail

Mentions légales



Design de **Elegant Themes** | Propulsé par **WordPress**